

Image not found or type unknown



Probleme cafards locataire

Par **lasourismoustik**, le **05/05/2010 à 10:56**

Bonjour, rnj'ai un petit soucis. il y a plusieurs mois j'ai vu des cafards chez moi, j'en ai informé ma gardienne (je suis locataire dans une résidence). elle m'a répondu que si j'étais la seule à me plaindre de cafards elle ne pouvait rien faire ou alors il fallait que je paie pour avoir une intervention. un autre locataire s'est plaint quelques mois après de la même chose. plusieurs semaines ensuite est venue une entreprise pour intervenir. 3-4 mois ensuite ils sont revenus pour une prévention (la gardienne m'a dit qu'ils ont droit à 2 déplacements par an). malheureusement je n'étais pas chez moi ce jour-là (ils viennent entre 9h00 et 17h30 seulement moi je travaille soit le matin ou l'après-midi). et depuis 2 semaines j'ai revu des cafards, la gardienne m'a redit la même chose que la première fois qu'elle ne pouvait rien faire ou alors je dois payer. rnquels sont mes droits? dois-je payer ? rnmerci d'avance